

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/02/2014

Absents : - ERIC DIT donne pouvoir à Alain SAUREL
- Sophie REVERT donne pouvoir à Murielle MARGUIN

La séance a été ouverte à 20h10

1 REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES EN SEPTEMBRE 2014

Monsieur le Maire a rendu compte de la réunion avec les élus de ST GERMAIN LES PAROISSES et de la réunion du 24/01/2014 avec les parents d'élèves.

Il a également présenté le projet de questionnaire qui sera envoyé aux parents. Diverses modifications ont été apportées notamment sur les activités périscolaires de la semaine.

Les conseillers ont longuement débattu sur l'organisation des activités périscolaires, sur le contenu de ces activités, sur la qualification des animateurs.

Le conseil a accepté de prendre en charge la formation BAF de MME MARTEL et validé la composition du groupe de travail composé des enseignants, des représentants de parents d'élèves, des agents communaux et de membres du conseil.

2- Assainissement de PREVEYZIEU.

Le chantier se déroule normalement mais a pris du retard en raison des pluies de janvier.

3- Questions diverses :

- réfection égouts de Boissieu : le conseil a accepté le devis de l'entreprise CGTP pour un montant de 2850,80€ HT.
- le conseil a donné son accord pour vendre une parcelle de terrain sur Preveyzieu au prix de 250€.
- le conseil a accordé au comité d'organisation de la course pédestre de Contrevoz une subvention exceptionnelle de 200€.
- le conseil a pris connaissance du devis pour la fourniture de radar pédagogique. M. Le Maire a été chargé de la recherche de meilleures offres.
- Le conseil a évoqué divers problèmes concernant l'éclairage public et chargé M. Le Maire de prendre contact avec le SIEA.

La séance a été levée à 22h15.

Le Maire
Alain SAUREL